

Ref. P1028

Passage de l'IME en dispositif intégré (DAME/DIME) : quelles actions mener ?

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux professionnels d'IME de faire évoluer leurs pratiques dans le cadre du passage de leur IME en dispositif intégré (DAME/DIME).

PROGRAMME

- ▶ Contexte législatif et perspectives
 - inclusion et désinstitutionnalisation
 - conseil de l'Europe et ONU : la feuille de route
 - les lois cadres entre inclusion et désinstitutionnalisation
- ▶ Le dispositif intégré ou DAME / DIME
 - l'inclusion scolaire et professionnelle
 - l'hébergement inclusif : la mise en place de logements adaptés
 - la plus grande autonomie possible dans les déplacements
 - citoyenneté active et inclusion culturelle
 - l'accompagnement à la santé
- ▶ Positionnement de l'IME au sein du dispositif
 - cœur de métier et expertises acquises
 - les modalités d'accompagnement possibles
 - de la référence à la coordination de parcours
- ▶ La construction de partenariats : enjeux et perspectives
 - partenariat et réseau : développer la coopération
 - repérer la zone d'influence du dispositif
 - ressources de l'établissement et ressources partenariales



Méthodes pédagogiques : Recueil des attentes, études de cas, apports théoriques, apports législatifs, apports méthodologiques, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel d'IME

Animation : Conseil en action sociale et médico-sociale, sociologue-psychosociologue

Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 21/05/2024 au 23/05/2024	1 140 €

